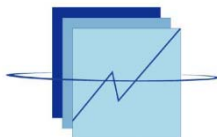


République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD  
Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Avril 2015

IPPI



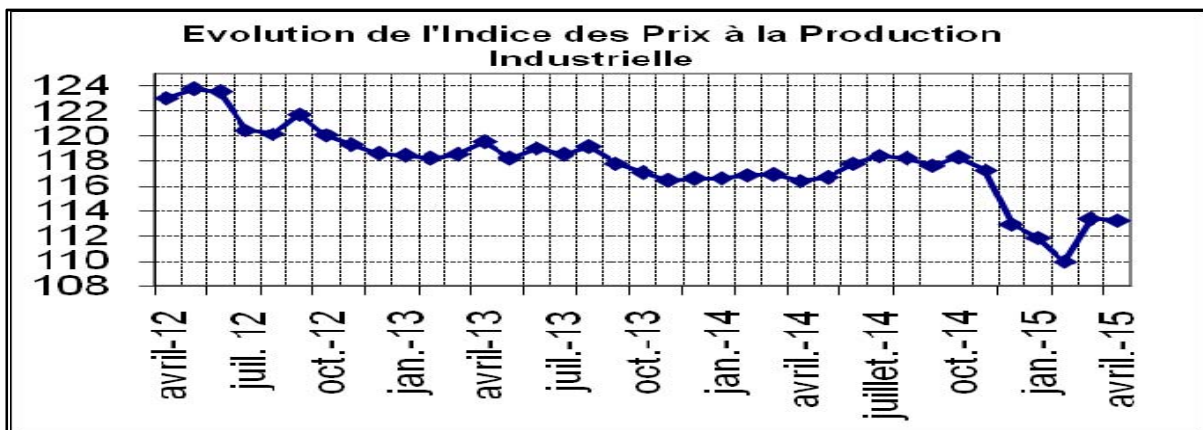
## Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

## ANALYSE D'ENSEMBLE : Un recul des prix à la production industrielle

L'activité industrielle est marquée, en avril 2015, par un repli de 0,1% des prix à la production. Cette évolution découle de la dépréciation des prix à la production des industries des matériaux de construction (-0,8%), de l'énergie (-0,8%), mécaniques (-0,6%), chimiques (-0,4%) et extractives (-0,2%). Le relèvement des prix à la production des industries alimentaires (+0,6%) a atténué la tendance baissière des prix à la production industrielle.

Au même moment, ceux des industries du papier et du carton, textiles et du cuir ainsi que des autres industries manufacturières sont demeurés inchangés en rythme mensuel. Par rapport à avril 2014, les prix à la production industrielle se sont contractés de 2,7%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2015 ont fléchi de 4,0% comparés à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

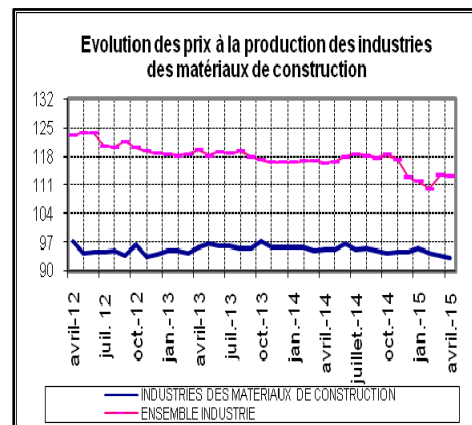


## ANALYSE SECTORIELLE

### Une diminution des prix à la production des industries des matériaux de construction

La baisse des prix à la production des industries des matériaux de construction observée depuis le mois de février s'est poursuivie en avril 2015 avec un fléchissement de 0,8% en rythme mensuel. Cette évolution est essentiellement expliquée par un recul des prix du ciment.

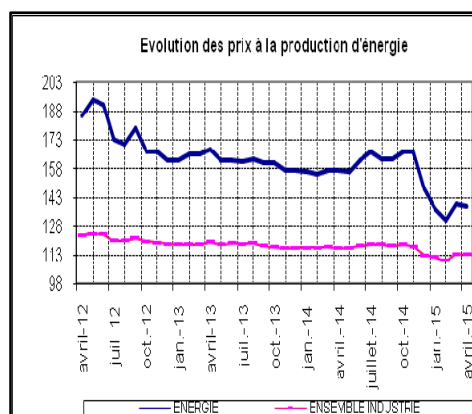
Par rapport à avril 2014, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont diminué de 2,1%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2015 se sont repliés de 1,4% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



### Une contraction des prix à la production des industries d'énergie

En avril 2015, les prix à la production d'énergie ont affiché un recul de 0,8% comparés à ceux du mois précédent. Ce résultat est imputable à une inflexion des prix à la production de l'électricité (-1,2%) consécutive à une baisse de ceux du fuel.

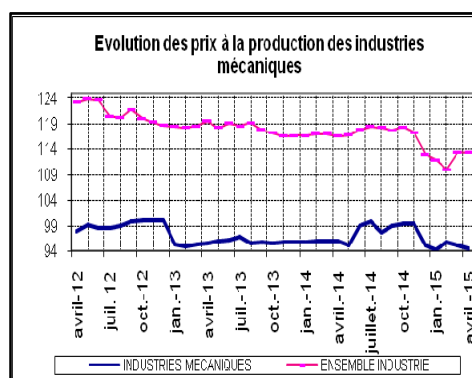
Par rapport à avril 2014, les prix à la production des industries d'énergie se sont rétrécis de 11,8%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2015 ont enregistré une baisse de 12,7% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



### Une baisse des prix à la production des industries mécaniques

Comparés au mois précédent, les prix à la production des industries mécaniques sont ressortis à -0,6% en avril 2015. Cette situation est principalement due au fléchissement des prix des autres ouvrages en métaux (-2,0%), au moment où, ceux des autres produits de cette branche sont restés fixes.

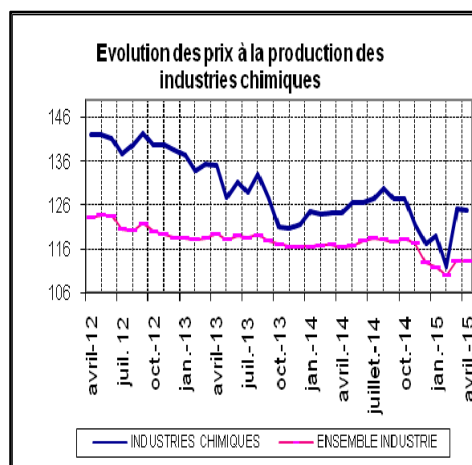
Par rapport à avril 2014, les prix à la production des industries mécaniques se sont minorés de 1,5%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2015 ont fléchi de 1,1% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



### Une diminution des prix à la production des industries chimiques

Après une hausse notée au mois précédent, les prix à la production des industries chimiques ont reculé de 0,4% en rythme mensuel. La décroissance des prix des autres produits chimiques de base (-9,9%) combinée avec le repli de ceux des produits en matières plastiques (-2,6%) expliquent l'évolution des prix à la production des industries chimiques. En outre, le recul des prix des produits pétroliers raffinés (-0,8%) a renforcé la tendance baissière observée dans cette branche.

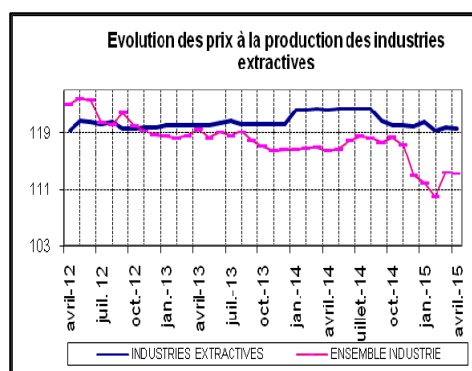
Comparés à ceux d'avril 2014, les prix à la production des industries chimiques se sont relevés de 0,4%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2015 se sont contractés de 3,3% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



### Un repli des prix à la production des industries extractives

Les industries extractives ont vu leur prix à la production décroître de 0,2% par rapport au mois précédent, sous l'effet d'un repli de ceux de pierres, de sable et d'argiles. Toutefois, il est noté sur la période sous revue une stabilité des prix des phosphates, du sel et du natron.

Par rapport à ceux d'avril 2014, les prix à la production des industries extractives ont chuté de 2,1%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2015 se sont repliés de 2,0% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



### **Une augmentation des prix à la production des industries alimentaires**

Les prix à la production des industries alimentaires se sont accrus de 0,6% en variation mensuelle. Cette évolution est essentiellement expliquée par un relèvement des prix des grains et des aliments pour animaux (+3,3%). Le rétrécissement des prix des produits laitiers et de glace (-0,6%) n'a pas pu empêcher l'accroissement des prix à la production des industries alimentaires.

Par rapport à ceux d'avril 2014, ils se sont réduits de 0,4%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2015 ont reculé de 1,7% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

### **Une stagnation des prix à la production des industries du papier et du carton**

Les prix à la production des industries du papier et du carton sont demeurés stables en avril 2015.

Par rapport à ceux d'avril 2014, ils se sont stabilisés. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2015 ont stagné par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

### **Un niveau inchangé des prix à la production des industries textiles et du cuir**

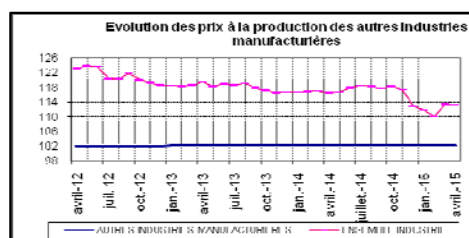
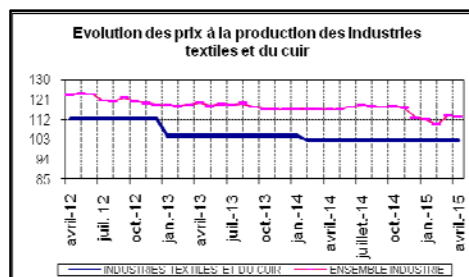
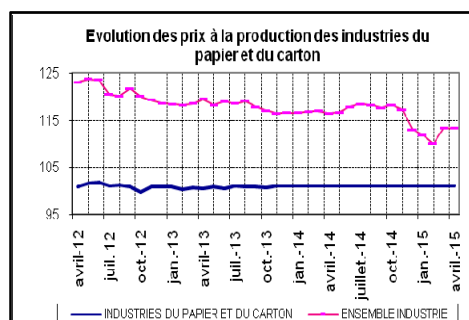
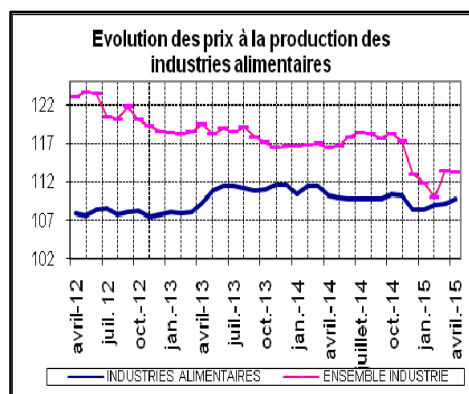
La fixité des prix à la production des industries textiles et du cuir notée au mois précédent s'est maintenue en avril 2015.

Par rapport à ceux d'avril 2014, les prix à la production des industries textiles et du cuir sont demeurés inchangés. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2015 ont diminué de 0,4% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

### **Une croissance nulle des prix à la production des autres industries manufacturières**

Les prix à la production des autres industries manufacturières ont stagné en rythme mensuel.

Comparés à ceux d'avril 2015, ils sont restés inchangés. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2015 ont stagné par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2014.



**Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006**

	Pond.	avril.-14	mai.-14	juin.-14	juillet.-14	août.-14	sept.-14	oct.-14	nov.-14	déc.-14	jan.-15	fév.-15 (*)	mars.-15 (*)	avril.-15	avril.-15/ mars.-15	4 mois 2015/ 4 mois 2014	avril.-15/ avril.-14
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>122,2</b>	<b>122,4</b>	<b>122,4</b>	<b>122,4</b>	<b>122,4</b>	<b>120,7</b>	<b>120,1</b>	<b>120,1</b>	<b>120,0</b>	<b>120,5</b>	<b>119,3</b>	<b>119,8</b>	<b>119,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,1</b>
Extraction de phosphate	16	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	-1,4	-1,4
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	151,4	152,3	152,3	152,3	152,3	146,1	145,9	145,9	145,6	147,3	143,0	145,0	144,2	-0,5	-4,4	-4,8
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES</b>	<b>408</b>	<b>110,2</b>	<b>109,9</b>	<b>109,8</b>	<b>109,8</b>	<b>109,8</b>	<b>109,8</b>	<b>110,4</b>	<b>110,1</b>	<b>108,4</b>	<b>108,3</b>	<b>108,9</b>	<b>109,1</b>	<b>109,8</b>	<b>0,6</b>	<b>-1,7</b>	<b>-0,4</b>
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	128,0	126,6	127,3	127,3	128,0	129,7	133,6	132,4	123,3	122,6	129,3	130,3	131,0	0,5	3,9	2,3
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	106,4	105,6	104,4	104,4	104,2	103,5	104,6	104,0	98,8	98,8	99,2	100,3	103,6	3,3	-11,2	-2,6
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	116,3	110,8	110,8	109,6	109,6	101,9	109,0	109,0	109,0	107,8	108,4	110,2	110,8	0,5	-3,6	-4,8
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,6	98,6	98,6	98,6	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,5	96,5	96,5	96,5	0,0	0,1	0,1
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	124,6	125,3	125,2	125,3	125,3	125,4	124,8	123,2	121,8	120,0	118,2	117,1	116,4	-0,6	-4,1	-6,6
Fabrication de boissons	36	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	135,1	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	1,4	1,4
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR</b>	<b>16</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,0</b>
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	0,0	-0,5	0,0
<b>INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON</b>	<b>17</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES</b>	<b>171</b>	<b>124,2</b>	<b>126,6</b>	<b>126,7</b>	<b>127,5</b>	<b>129,7</b>	<b>127,4</b>	<b>127,3</b>	<b>121,6</b>	<b>117,2</b>	<b>119,0</b>	<b>111,9</b>	<b>125,2</b>	<b>124,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>-3,3</b>	<b>0,4</b>
Raffinage pétrolier	47	176,7	184,3	184,8	186,0	184,9	176,1	170,8	163,6	148,3	130,4	125,6	139,9	138,9	-0,8	-25,4	-21,4
Fabrication de produits chimiques de base	50	115,2	116,6	116,7	117,6	126,8	126,8	133,1	120,2	120,2	143,5	123,9	154,7	155,0	0,2	27,6	34,5
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	91,8	91,8	91,8	91,8	92,0	91,2	91,2	91,2	91,3	91,3	91,3	90,2	91,1	0,9	-1,8	-0,8
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	80,8	75,3	82,8	77,6	76,3	85,9	77,2	79,0	81,5	83,8	79,7	86,6	78,0	-9,9	2,0	-3,4
Fabrication de produits en matières plastiques	13	96,2	95,4	91,9	97,1	94,7	94,6	92,0	91,6	89,9	89,4	89,6	93,1	90,7	-2,6	-4,2	-5,7
<b>INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>95,0</b>	<b>95,2</b>	<b>96,5</b>	<b>95,2</b>	<b>95,4</b>	<b>94,7</b>	<b>94,3</b>	<b>94,6</b>	<b>94,4</b>	<b>95,3</b>	<b>94,2</b>	<b>93,7</b>	<b>93,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>-1,4</b>	<b>-2,1</b>
<b>INDUSTRIES MECANIQUES</b>	<b>28</b>	<b>95,9</b>	<b>95,2</b>	<b>98,9</b>	<b>99,9</b>	<b>97,7</b>	<b>99,0</b>	<b>99,3</b>	<b>99,4</b>	<b>95,1</b>	<b>94,1</b>	<b>95,7</b>	<b>95,1</b>	<b>94,5</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,5</b>
Produits de la sidérurgie	9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	102,6	102,6	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	0,0	-9,3	-9,4
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	98,8	96,3	108,3	111,9	104,1	108,8	108,9	109,4	105,9	102,4	107,9	105,8	103,6	-2,0	6,1	4,9
Fabrication de machines et matériels électriques	8	98,2	98,2	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	0,0	1,2	1,2
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>157,0</b>	<b>156,5</b>	<b>162,6</b>	<b>167,1</b>	<b>163,0</b>	<b>163,0</b>	<b>166,5</b>	<b>166,5</b>	<b>147,3</b>	<b>136,9</b>	<b>131,5</b>	<b>139,5</b>	<b>138,4</b>	<b>-0,8</b>	<b>-12,7</b>	<b>-11,8</b>
Production et distribution d'électricité	82	184,0	183,1	193,5	201,3	194,3	194,3	200,2	200,2	167,3	149,4	140,0	153,8	152,0	-1,2	-18,7	-17,4
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
<b>ENSEMBLE INDUSTRIE</b>	<b>1000</b>	<b>116,5</b>	<b>116,7</b>	<b>117,8</b>	<b>118,4</b>	<b>118,2</b>	<b>117,7</b>	<b>118,3</b>	<b>117,3</b>	<b>113,0</b>	<b>111,9</b>	<b>110,0</b>	<b>113,4</b>	<b>113,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>-4,0</b>	<b>-2,7</b>

(\*) Les indices des mois de février et mars 2015 ont été mis à jour à la suite d'une révision des données sur les prix à la production d'électricité.

### **Champ couvert**

*En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.*

### **Echantillon**

*Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.*

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

*Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.*

*La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.*

### **Modalité de calcul des indices**

*Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.*

### **Diffusion**

*Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)*

#### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Mamadou WONE**

Equipe de rédaction : **Mamadou WONE, Muhamed NDIAYE & Babacar Wagane FAYE**

Collaborateurs : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution : **El hadji Malick GUEYE**